



Mairie : 02.97.38.81.31

Mail : mairie.brehan@brehan.fr

Site : www.brehan.fr

Lun.-vend. : 8h30-12h00
14h00-17h00

Sam. : 9h00-11h30

Portail familles :

brehan.carteplus.fr

Permanence de M. Le Maire :

Mardi - mercredi - jeudi :

9h. à 12h. sur RDV si possible

Agence Postale Communale :

02.97.38.81.31

Lun.-vend. : 9h.-12h. / 14h.-16h.

Sam. : 9h00-11h30

Médiathèque : 02.97.28.10.16

Merc. : 9h00-12h00/14h.-17h.

Sam. : 9h00-12h30

Accueil Péri-scolaire :

02.97.08.16.34 / 06.72.92.66.51

Cantine scolaire de Noé :

02.97.38.83.58

Restaurant La Crémaillère :

09.56.94.99.14

Pontivy Communauté :

02.97.25.01.70

STGS : eau - assainissement :

Urgence : 09.69.32.69.33

Presse : La Gazette : 07.86.15.75.60

Ouest-France : 06.88.79.13.04

Le Télégramme : 06.62.48.51.84

Déchetteries : Crédin :

Lun. et sam. : 9h30-12h./14h.-18h30

Mar.,merc.,jeu.,vend. : 14h.-18h30

Bréhan : déchets verts uniquement

Merc. : 9h30-12h.

Sam. : 9h30-12h. / 14h.-17h.

Médecins :

Jean Thual : 02.97.38.85.18

Nicolas Thual : 02.97.38.83.33

Psychologue Mme SANSON :

06.19.86.74.59

Pharmacie Ty Lann : 02.97.38.81.32

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet dentaire : 02.97.28.10.71

Infirmiers : Beurel, Harnois, Jouanno,

Le Claire E. & M. : 02.97.38.82.90

Davenet, Richard, Rual :

02.97.25.02.21

Masseur-kinésothérapeute :

Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98

Ostéopathe :

Pierre Nowaczyk : 06.07.62.49.74

Taxi-ambulance : 02.97.38.85.33

Pompes funèbres : 02.97.38.88.54

Vétérinaire : VET & SPHERE :

02.97.51.50.47

Pompiers : 18 - Samu : 15

Police : 17

Femmes victimes de violences : 39 19

Enfance en danger : 119

Harcèlement scolaire : 30 20

Cyberharcèlement : 30 18

Agri'Écoute : 09.69.39.29.19

INFORMATIONS MUNICIPALES

↳ **L'Agence Postale Communale et la mairie** seront fermées les samedis, pendant les congés, jusqu'au 29 août inclus.

↳ **Permanences élus** : Pendant la période estivale, les permanences se feront uniquement sur rendez-vous.



↳ **Transport scolaire communal pour les écoles de Bréhan - Rentrée scolaire 2026-2027** :

La cotisation annuelle est de 140€. par enfant, à partir du 3ème enfant : 55€. et la gratuité pour le 4ème enfant. Pour les occasionnels, la vente s'effectuera uniquement par carnet de 10 voyages à 16€50.

Le règlement et la remise de la carte se feront le **mardi 25 août 2026, de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h30.**

↳ **Médiathèque** : Fermeture estivale jusqu'au 22 août inclus.

↳ **Forum des associations** : Samedi 5 septembre, de 10h. à 12h., Espace Jean Saulnier. Initiations et animations sur place. Nouveauté : Truldul Skate School proposera une découverte du skateboard.

↳ **Recensement militaire** : Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en **juillet, août et septembre 2010** doivent se faire recenser à la mairie (procédure obligatoire, avoir 16 ans échu). Prévoir livret de famille + CNI + justificatif de domicile.

↳ **Pontivy Communauté** : En raison de la canicule, la déchèterie de Crédin est ouverte le **jeudi 13 août au vendredi 14 août de 7h00 à 13h00.**

↳ **Plan de Sauvegarde Communal** : Dans le cadre de la mise à jour de son Plan de Sauvegarde (canicule, épidémie, tempête...), la Mairie de Bréhan a adressé un courrier aux personnes recensées, par le biais de la liste électorale qui en raison de leur âge ou de leur isolement sont susceptibles de figurer sur la liste des personnes vulnérables.

Pour celles ou ceux qui n'auraient pas reçu ce courrier, ils peuvent s'ils souhaitent s'inscrire sur la liste en s'adressant à la Mairie.

↳ **Rappel - Utilisation du City Parc** : Afin de préserver la tranquillité des riverains, nous rappelons que le City Parc est accessible jusqu'à **22h. en période estivale.**

Nous invitons chacun à respecter ces horaires et à adopter un comportement responsable, notamment en limitant les nuisances sonores.

Nous rappelons également que le **tapage nocturne après 22h.** constitue une infraction et peut-être sanctionné par une amende.

Comptant sur le civisme de tous pour que cet équipement reste un lieu de loisirs apprécié et respecté.

↳ **Sécurité routière** : Nous déplorons toujours de nombreux excès de vitesse en agglomération comme dans les villages. Merci à tous de respecter les limitations de vitesse. La gendarmerie est informée, des contrôles seront effectués. La sécurité routière est l'affaire de tous.

↳ **Chardons** : Les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons devra être effectuée pendant toute la période de végétation, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.

A VOS CALENDRIERS ! Concert de variété organisé par la municipalité « DES CHANSONS PLEIN LA TÊTE »

Vendredi 30 octobre à 20h30, Espace Jean Saulnier.



Retrouvez les succès de la chanson française et internationale par des artistes que vous avez vu dans les émissions télévisées musicales : N'oubliez pas les paroles, The Voice Kid, Drean Team de TF1, Du Plus Grand Karaoké de France sur M6... Humour, émotions, costumes, mises en scène au programme.

10€ par personne - Gratuit pour les moins de 12 ans - Réservation à partir de septembre en mairie, sur des plages horaires dédiées, en soirée et samedi matin (communication des dates à la rentrée).

VIE ASSOCIATIVE

👉 **Course cycliste « Ronde des Vallées »** : Passage le 15 août à 14h40, dans le bourg. Respecter les limites de stationnement.

👉 **L'U.N.C** vous informe que la récupération des vieux journaux continue. Ils seront à déposer le samedi, à l'ancien local (porte blanche) au-dessus de la maison des associations. Merci d'avance.

COMMERÇANTS et ARTISANS

👉 **Jiji Crêperie** : **Nouvel horaire**, pour le mois d'août : **mardi 8h. - 14h.** Tel. 07.83.48.48.53.



👉 **Boulangerie-Pâtisserie GOLVET Patrice** :

Nous vous informons que le magasin sera **OUVERT ce samedi 15 août de 7h. à 13h.**

👉 **La Crémaillère est de retour...**

Ça y est ! Après une petite semaine de repos bien méritée, La Crémaillère a rechargé les batteries et s'apprête à rallumer les fourneaux. Pendant ce temps-là, à Bréhan, le soleil n'a pas vraiment pris de vacances... et nos désormais célèbres géraniums ont vaillamment résisté à la sécheresse. Rassurez-vous, ils ont été bichonnés, arrosés et surveillés de près. À ce jour, aucune perte n'est à déplorer !

Mais leur tranquillité risque d'être de courte durée...

Le restaurant ouvre ses portes ce vendredi 14 août au soir, et pour fêter les retrouvailles, nous vous avons préparé une soirée karaoké !

Bons chanteurs, chanteurs du dimanche, casseroles assumées ou talents encore inconnus : tout le monde est le bienvenu. Et après plusieurs jours de grand soleil, nous comptons d'ailleurs sur quelques belles fausses notes pour faire enfin revenir la pluie.

Alors, vendredi soir, échauffez les cordes vocales et venez retrouver toute l'équipe de La Crémaillère, reposée, bronzée... et prête à vous accueillir !

Bonne semaine à toutes et à tous, et rendez-vous vendredi !

👉 **Angus David LORAND** : Prochaine vente de colis de viande de bœuf Angus maturée le 4 septembre ! Colis de 7/9 kg ou de 12/14 kg avec tous types de morceaux au prix de 22€/kg. Renseignements et commande au 06.74.56.10.01.

ESPÉRANCE

👉 **Foot** : Les entraînements ont repris. Nous sommes ravis d'accueillir notre nouveau coach Julien Botuha en provenance de Noyal Pontivy qui sera assisté par Arthur Le Fur (ex coach B). L'équipe B sera dirigé aussi par un nouvel entraîneur : Jimmy Chef d'or (Croix-Helléan).

Le club recherche des personnes qui voudraient s'investir en tant que bénévole dans plusieurs domaines (buvette, lavage des maillots, sponsoring, communication, gestion des réseaux sociaux...) et ça dans une ambiance très conviviale. N'hésitez pas aussi à en parler autour de vous (famille, amis, collègues ...).

Contact : 06.83.10.07.08 (Betty Le Piouffle, co-présidente).

👉 **STGS - Service des Eaux** vous informe que la relève des compteurs d'eau potable débutera le lundi 17 août 2026 pour une durée prévisionnelle de 3 semaines.

👉 **Paroisse** : Samedi 15 août pardon Notre Dame de Bréhan. Rassemblement à la fontaine de Durant à 10h15 ensuite procession, elle sera suivie de la messe à 10h30 en l'église de Bréhan.

👉 **Lutte contre la chenille processionnaire du pin** : La chenille processionnaire du pin est un organisme nuisible dont la présence est à l'origine de deux types de conséquences : des risques pour la santé publique (urtication) et la défoliation des chênes. La FDGDON Morbihan organise à l'automne 2026 une lutte biologique contre cette chenille par pulvérisation à partir du sol d'une solution de bacille de Thuringe avec un micro tracteur et canon nébulisateur. Ce traitement biologique peut avoir une efficacité de 70 à 100% de mortalité de chenilles selon l'ampleur de l'attaque, la facilité d'accès aux pins et les conditions climatiques.

Les inscriptions se font à la mairie jusqu'au 31 août 2026. Tarifs : 1 pin : 93€ - 2 à 5 pins : 111€. - 6 à 10 pins : 139€. - 11 à 15 pins : 178€ - 16 à 20 pins : 219€ - 21 à 30 pins : 252€ - 31 à 40 pins : 283€ - 41 à 50 pins : 308€.

👉 **Pharmacie Ty Lann** : Durant la saison estivale, la pharmacie sera ouverte tous les jours de 8h30 à 13h. et de 14h à 19h30 et les samedis de 8h30 à 13h. jusqu'au samedi 29 août inclus. Toute l'équipe de la Pharmacie Ty Lann vous souhaite un bel été !

👉 **La Société OLMIX SA** est actuellement à la recherche de logements disponibles sur la Commune (maison pouvant accueillir une colocation ou petits appartements) afin de les mettre à disposition des alternants et apprentis.

Contact : Christelle LAVENANT, tel. 02.97.28.12.00 ou 06.32.45.74.88.



➤ A louer au 1^{er} novembre 2026, bourg, maison T4 avec garage, terrain 880 m2 clôturé. Tel. 06.87.84.92.64.

➤ Trouvé samedi 1^{er} août dans l'entrée de jardin du Moulin de Jégu une pièce voiture lumière Audi.

➤ Recherche modèle féminin majeur pour préparation au CAP esthétique 2027. Tel. 07.65.81.34.24.

➤ Recherche personne pour rénovation d'une vieille maison. Tél. 07.71.08.19.73.

➤ A vendre plusieurs cordes de bois à prendre sur place, 210€ la corde. Laisser un message au 06.20.36.12.52.



Mariage :

Maxime LAUNAY &
Esthelle LAMOUR
8 août 2026